



PROTECTION DU LAC ET DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES

Présentation de projets pour préserver les ressources en eau dans le bassin versant de la prise d'eau potable de la rivière Saint-Charles

Séance d'information et d'échanges – 21 mai 2026

DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

- Présentation de 3 projets
 1. Version préliminaire du Plan de gestion des usages récréatifs du lac Saint-Charles
 2. État d'avancement et concept préliminaire des réaménagements extérieurs au centre écologique Léopold-E.-Beaulieu
 3. Restauration de milieux humides sur le site de l'ancienne cour à casse du 513, rue Roussin
- Ateliers d'échanges sur le Plan de gestion
- Retour en plénière et période de questions

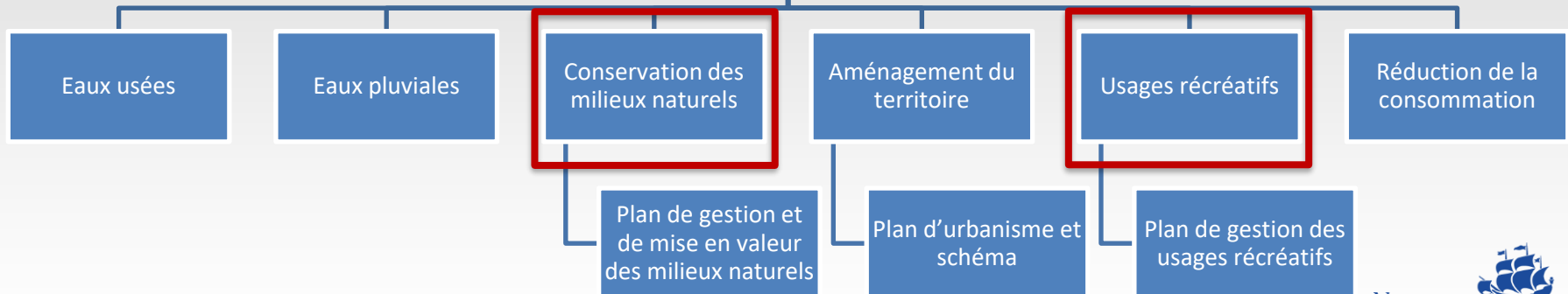
EN COHÉRENCE AVEC LA VISION DE LA VILLE

Des projets en cohérence les grandes planifications municipales pour :

- Protéger les ressources en eau;
- Préserver la biodiversité;
- Favoriser et encadrer le plein air urbain;
- Rendre notre territoire mieux adapté aux changements climatiques.



DES PROJETS DU PLAN DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE





PLAN DE GESTION DES USAGES RÉCRÉATIFS DU LAC SAINT-CHARLES

Présentation par
Guillaume Bourget, conseiller en environnement, Ville de Québec

HISTORIQUE DU PROJET



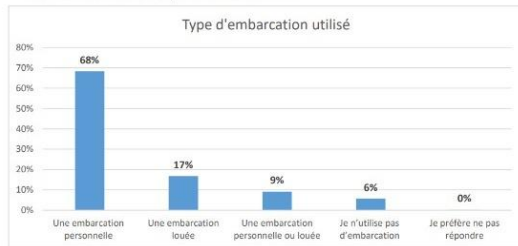
2020 - 2021

- Consultations publiques sur les enjeux touchant le lac Saint-Charles
- Création du comité des usagers
- Propositions d'actions à mettre en place en lien avec les usages récréatifs

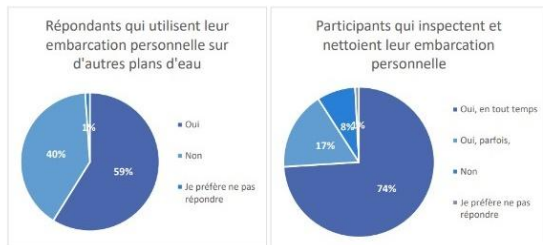
HISTORIQUE DU PROJET

LES EMBARCATIONS UTILISÉES

- Les trois quarts des participants utilisent une embarcation personnelle (77%) alors que d'autres utilisent des embarcations personnelles et louées.



- De plus, les répondants qui utilisent une embarcation personnelle sont plus nombreux à utiliser aussi cette même embarcation sur d'autres plans d'eau (59 %) que ceux qui l'utilisent uniquement sur le lac ou la rivière Saint-Charles (40 %).
- Les répondants qui utilisent leur embarcation personnelle sur d'autres plans d'eau (n=485) ont été interrogés sur leurs habitudes d'inspection de leur embarcation. L'inspection et le nettoyage des embarcations sont appliqués en tout temps lors des sorties pour 74 % des répondants, parfois pour 17 % et ils ne sont jamais faits pour 8 %.



2023

- Enquête sur les usages récréatifs dans le secteur (1 256 répondants)
- Recommandation principale du comité des usagers : se doter d'un plan de gestion
- La Ville octroie un mandat à une firme externe pour obtenir un rapport de recommandations.

HISTORIQUE DU PROJET



2025 et 2026

- Réception du rapport de recommandations
- Élaboration du plan préliminaire
- Réflexion sur le rôle du comité des usagers
- Consultations publiques sur le plan préliminaire

ACTIONS MISES EN PLACE DEPUIS 2020



2020-2025

- Surveillance et sensibilisation par la brigade nautique
- Réaménagement de la mise à l'eau au pont à Patates
- Suivi de l'intégrité des milieux naturels
- Installation de bouées pour le myriophylle à épis
- Activités de sensibilisation (dépliant sur les bonnes pratiques, kiosques, panneaux sur les espèces exotiques envahissantes (EEE))
- Installation de stations de nettoyage sommaires

ENJEUX ET CONSTATS SOULEVÉS LORS DES CONSULTATIONS

PRINCIPAUX IRRITANTS

Consultation de 2020 et questionnaire en ligne public à l'été 2023

- Stationnement (fluidité de la circulation et manque d'espaces disponibles)
- Augmentation de l'achalandage (impacts potentiels sur la qualité de l'eau et la quiétude des lieux)
- Mauvais comportements de certains usagères et usagers (accès informels, déchets, bruit, vitesse, feux, attroupements)
- Accueil et blocs sanitaires (horaire d'ouverture, disponibilité)
- Demande pour l'ajout de stations de nettoyage des embarcations

CONSTATS ISSUS D'ENTREVUES

Entrevues téléphoniques et en personne réalisées par une firme externe auprès de diverses parties prenantes (2024-2025)

Les groupes consultés sont :

- Les organismes fournisseurs d'accès (Canots Légaré, Marais du Nord et Club Nautique)
- Un organisme en gestion de l'eau (Agiro)
- Un regroupement de citoyen(ne)s (Association des riverains du lac Saint-Charles)

CONSTATS ISSUS D'ENTREVUES

Certains enjeux supplémentaires ressortent lors de ces entrevues

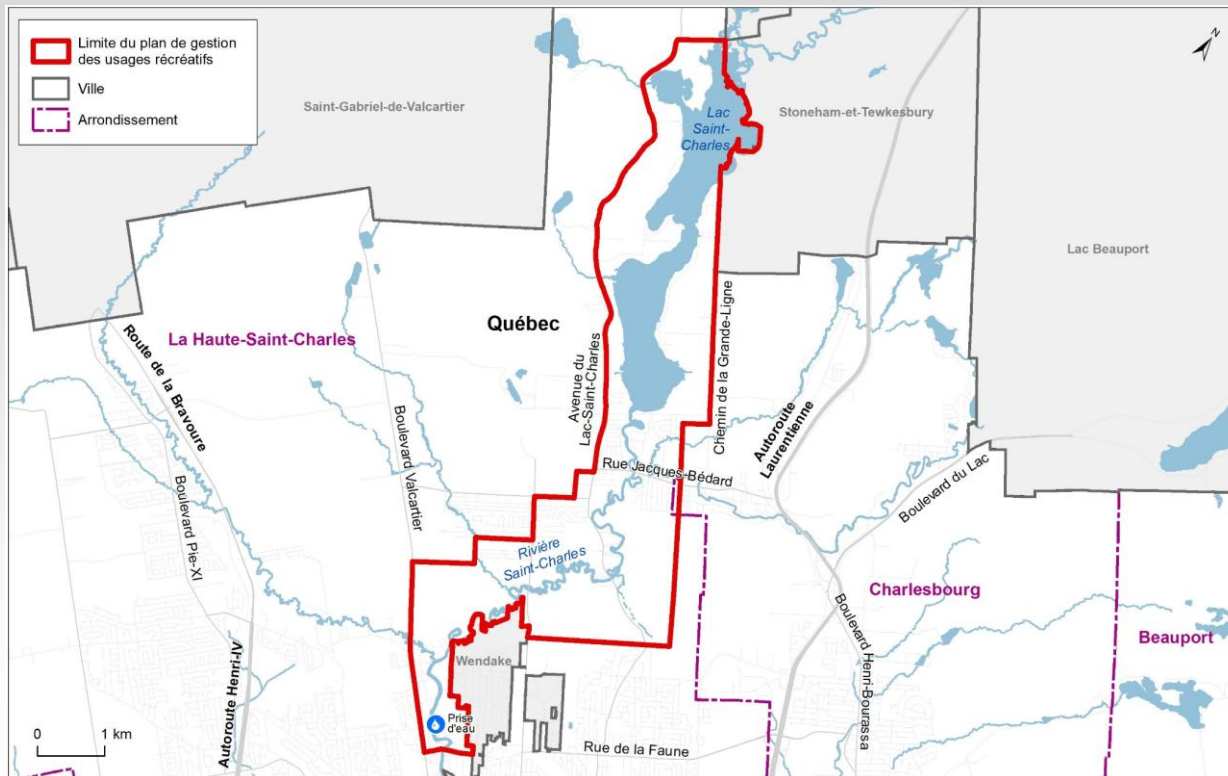
- Des enjeux spécifiques ont été observés en lien avec la pratique de certaines activités, dont la planche à pagaie, notamment en ce qui concerne le port du VFI, le respect des zones sensibles et la baignade.
- D'autres façons de naviguer sont observées et sont parfois problématiques (kayaks gonflables, îles flottantes, planches à pagaie électriques).

CONSTATS ISSUS D'ENTREVUES

- Portrait incomplet de l'achalandage puisque la comptabilisation est fragmentée.
- Certains organismes doivent parfois fermer en raison de débits trop élevés de la rivière. Toutefois, des usagères et usagers se mettent tout de même à l'eau ces journées-là par le biais d'autres accès (problématiques de sécurité).

PLAN PRÉLIMINAIRE

TERRITOIRE D'INTERVENTION



PORTRAIT RÉCRÉATIF

- Le secteur combine une offre d'activités de plein air attractive et une zone urbaine accessible.
- La grande majorité des usagères et des usagers provient de la Ville de Québec, plus spécifiquement des arrondissements de La Haute-Saint-Charles et des Rivières.
- Les activités estivales les plus pratiquées sont la planche à pagaie, le kayak, le canot et la pêche.
- Il y a un manque de connaissances et de sensibilisation des personnes qui fréquentent ces milieux concernant les pratiques respectueuses de l'environnement.

PORTRAIT ENVIRONNEMENTAL

- Les signes d'un vieillissement du lac sont toujours préoccupants (ex. : épisodes de cyanobactéries fréquents).
- Les sites de mise à l'eau informels situés dans une zone de conservation ou à proximité exercent des pressions sur ces milieux naturels d'intérêt écologique (ex. : piétinement de la végétation, accumulation de déchets, résidus de feu, etc.).
- Le manque de végétation des bandes riveraines ou le remplacement de celles-ci par des structures anthropisées peuvent également être nuisibles à la santé des sols et à la qualité de l'eau.

PORTRAIT ENVIRONNEMENTAL



- Des espèces exotiques envahissantes (ex. : myriophylle à épis, renouées) se retrouvent dans le bassin versant.
- Le secteur est vulnérable à l'introduction de nouvelles espèces puisque de nombreux usagers et usagères utilisent leurs embarcations personnelles sur d'autres plans d'eau.

LA VISION



En 2035, les activités récréatives sur le lac et la rivière Saint-Charles se pratiquent dans un cadre délimité favorisant une approche responsable et concertée. Une gestion harmonisée dans le respect des écosystèmes est assurée pour une saine préservation de la ressource en eau pour les générations à venir. Ultimement, cet équilibre retrouvé pourra faire rayonner la Capitale et devenir un modèle de gestion inspirant d'autres municipalités.

QUATRE ORIENTATIONS ET PLUS DE 17 ACTIONS

- **Orientation 1.** Aménager durablement les infrastructures d'accès et gérer l'achalandage.
- **Orientation 2.** Éduquer et sensibiliser les usagères et les usagers aux privilèges associés à un usage récréatif dans un bassin versant de prise d'eau potable.
- **Orientation 3.** Mettre en place des mesures de protection des zones sensibles.
- **Orientation 4.** Devenir une communauté apprenante.

1. AMÉNAGER DURABLEMENT LES INFRASTRUCTURES D'ACCÈS ET GÉRER L'ACHALANDAGE



Actions proposées

- Adopter des principes directeurs d'aménagement pour l'encadrement des usages récréatifs.
- Comptabiliser les statistiques sur l'achalandage des différents accès officiels publics et privés.
- Évaluer la nécessité d'instaurer un système de contingentement des usagères et des usagers au lac en fonction de la capacité de support du site, tant sur les plans écologiques que de l'expérience.

PRÉCISIONS SUR L'ACTION "ADOPTER DES PRINCIPES DIRECTEURS D'AMÉNAGEMENT POUR L'ENCADREMENT DES USAGES RÉCRÉATIFS"



Objectif : Encadrer la pratique récréative au moyen d'aménagements adaptés en fonction des enjeux de protection de la ressource en eau et des besoins des usagers

Exemples de mesures envisagées:

- Hiérarchiser les accès selon différentes catégories
- Aménager les sites selon les services offerts par catégorie d'accès
- Répartir les accès pour limiter les impacts sur le milieu et améliorer l'expérience
- Uniformiser la signalétique sur tout le territoire

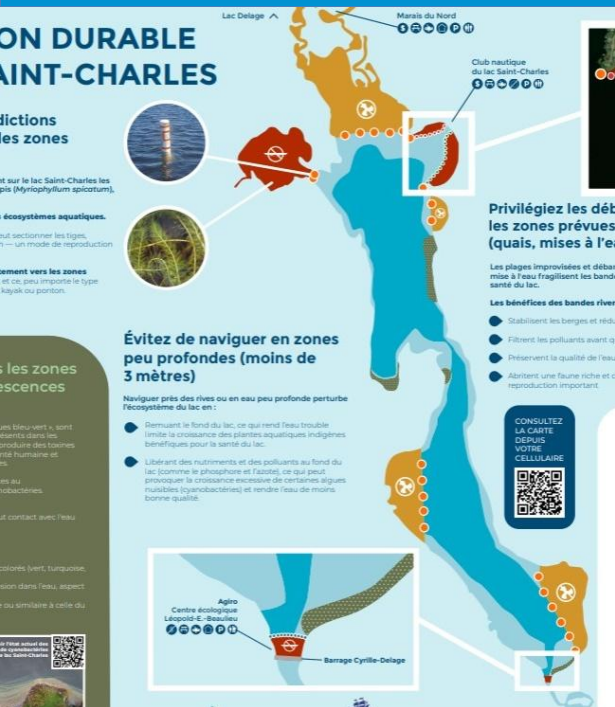
2. ÉDUIQUER ET SENSIBILISER LES USAGÈRES ET LES USAGERS AUX PRIVILÈGES ASSOCIÉS À UN USAGE RÉCRÉATIF DANS UN BASSIN VERSANT DE PRISE D'EAU



Actions proposées

- Mettre en œuvre un plan de communication pour informer les usagères et les usagers de l'état de situation du lac Saint-Charles et pour favoriser l'adoption de bonnes pratiques au lac et sur la rivière.
- Mettre en place des mesures pour encourager les bons comportements des usagères et des usagers et les bonnes pratiques des organisations qui offrent des services au lac et sur la rivière (ex. : code d'éthique, incitatifs, réglementation, subventions, etc.).

2. ÉDUIQUER ET SENSIBILISER LES USAGÈRES ET LES USAGERS AUX PRIVILÈGES ASSOCIÉS À UN USAGE RÉCRÉATIF DANS UN BASSIN VERSANT DE PRISE D'EAU



Actions proposées (suite)

- Élaborer et maintenir à jour une carte de navigation durable identifiant les milieux sensibles sur le lac.
- Octroyer un ou plusieurs mandats de sensibilisation et d'éducation à l'environnement auprès des différentes clientèles à un organisme du milieu (ex. : brigade nautique, journée de sensibilisation, etc.).
- Favoriser la mobilisation citoyenne pour la protection de la source d'eau potable par divers moyens (ex. : corvées de nettoyage, regroupement d'ambassadeurs, etc.).

3. METTRE EN PLACE DES MESURES DE PROTECTION DES ZONES SENSIBLES



Actions proposées

- Poursuivre la gestion écologique des terrains de la Ville qui subissent les conséquences négatives de certaines activités récréatives.
- Installer une station de lavage des embarcations à la mise à l'eau du centre écologique Léopold-E.-Beaulieu pour limiter l'introduction d'espèces exotiques envahissantes.
- Baliser la navigation pour favoriser les bons comportements des usagères et des usagers.

3. METTRE EN PLACE DES MESURES DE PROTECTION DES ZONES SENSIBLES



Actions proposées

- Poursuivre les efforts de surveillance des véhicules hors routes qui circulent hors des sentiers balisés.
- Évaluer les activités récréatives autorisées sur les plans d'eau et les affluents du bassin de prise d'eau dans le cadre de la révision du R.A.V.Q. 266.

4. DEVENIR UNE COMMUNAUTÉ APPRENANTE



Actions proposées

- Favoriser l'engagement des citoyennes et citoyens envers la préservation du territoire visé par le plan de gestion en évaluant différentes actions de visibilité pour favoriser l'engagement des citoyennes et des citoyens envers sa préservation.
- Développer des liens et du réseautage avec des institutions et des organismes qui vivent des enjeux similaires, pour échanger et construire des ressources et des modèles de gestion innovante visant la saine cohabitation entre les usages récréatifs et la protection des ressources en eau.

4. DEVENIR UNE COMMUNAUTÉ APPRENANTE



Actions proposées (suite)

- Créer un laboratoire de recherche pour identifier l'impact des usages récréatifs sur la qualité de l'eau d'une source d'eau potable, l'effet des mesures mises en place et les résultats quant à la transformation sociale souhaitée en faveur d'une pratique plus responsable.
- Mettre en place un mécanisme d'évaluation continue pour mesurer la performance des actions, l'intégration des nouvelles pratiques et leur impact sur la gestion de l'eau (adaptabilité, résultats sur le terrain) (ex. : retombées des activités de sensibilisation).

PROCHAINES ÉTAPES

- **21 mai 2026** : séance d'information publique
- **22 mai au 21 juin 2026 inclusivement** : consultation écrite (formulaire en ligne ou dépôt de documents ou de mémoires)
- **Été-automne 2026** : intégration des commentaires
- **Automne 2026** : dépôt du plan final



Photo: Agiro

AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES AU CENTRE ÉCOLOGIQUE LÉOPOLD-E.-BEAULIEU

Présentation par
Guillaume Bourget, conseiller en environnement, Ville de Québec

OBJECTIFS DU PROJET

- Mettre à niveau la rampe de mise à l'eau pour limiter le rejet de sédiments au lac.
- Améliorer la fluidité de la circulation pour assurer la sécurité des usagères et des usagers du site.
- Limiter la propagation d'espèces exotiques envahissantes.
- Apporter des améliorations aux installations pour la pratique d'activités récréatives sans développer davantage l'offre.
- Faire un site vitrine pour l'implantation de bonnes pratiques environnementales.

DÉLIMITATION DU SITE



RÉSULTATS DE LA BOÎTE À IDÉES

FÉVRIER 2026

PRINCIPAUX COMMENTAIRES

- Améliorer le sentier d'accès et la rampe de mise à l'eau.
- Fermer le site de mise à l'eau, le rendre payant ou offrir la location d'embarcations.
- Interdire les embarcations personnelles.
- Bonifier les aires de repos et de pique-nique.
- Créer des zones d'ombre.

PRINCIPAUX COMMENTAIRES

- Demandes pour ajouter :
 - une station de nettoyage des embarcations
 - des cases de stationnement (d'autres personnes sont contre)
 - des aires de jeu pour les enfants à l'endroit occupé par le jardin communautaire
 - une aire de préparation aux activités nautiques
 - des poubelles
 - une plateforme d'observation

RÉSOLUTION DU CONSEIL DE QUARTIER

- Prévoir l'implantation d'un parc de proximité :
 - Accessible aux personnes à mobilité réduite (modules adaptés, surfaces sécuritaires, accès universel);
 - Conçu pour les tout-petits (0–5 ans), répondant aux besoins des jeunes familles du secteur.
- Intégrer des zones d'ombre suffisantes.
- Réaliser le réaménagement en cohérence avec le futur Plan de gestion des usages récréatifs du lac Saint-Charles.

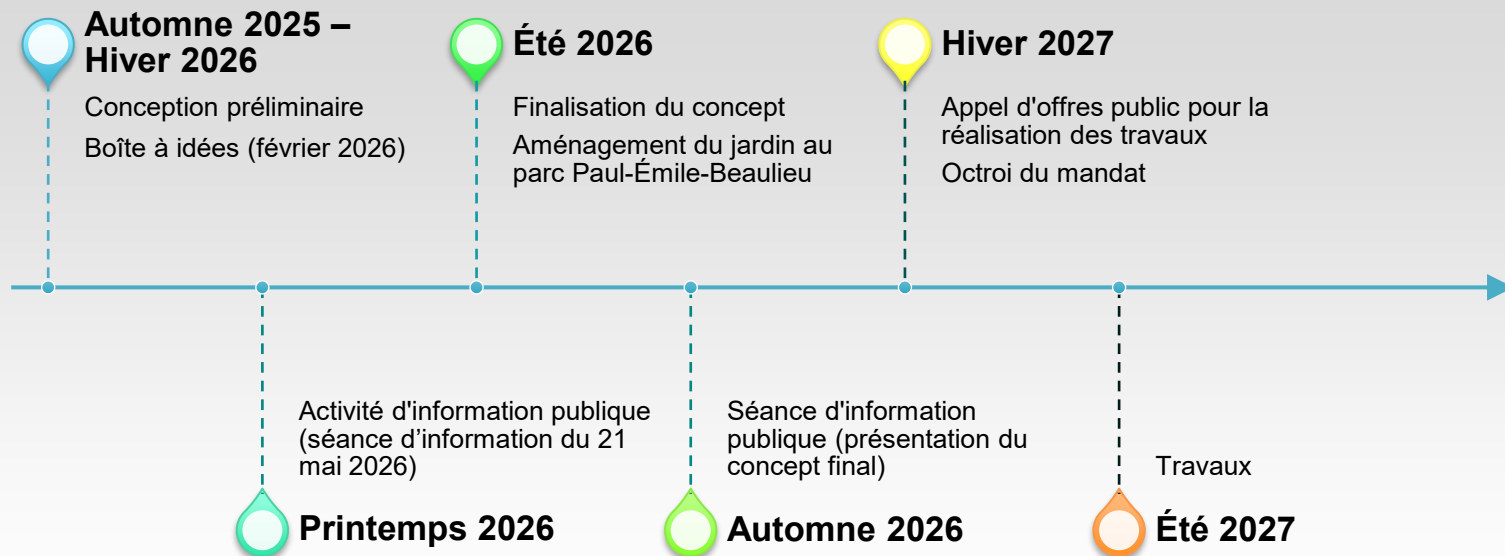
ANALYSES EN COURS

- À partir des commentaires reçus, une évaluation des besoins doit être réalisée par les équipes de la Ville :
 - Desserte pour les parcs et aires de jeu pour enfants dans le secteur
 - Disponibilité du stationnement, fluidité de la circulation et sécurité

Concept préliminaire



ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL



PROCHAINES ÉTAPES

- **Été-automne 2026** : production du concept final
- **Été 2027** : réalisation des travaux



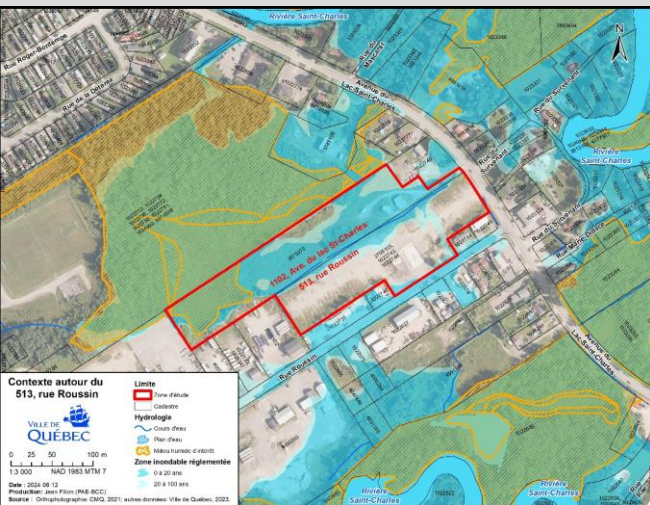
RESTAURATION DE L'ANCIENNE COUR À CASSE DE LA RUE ROUSSIN

Présentation par
Jean Filion, conseiller en environnement, Ville de Québec

LOCALISATION

Un site stratégique situé à 3 km en amont de la principale prise d'eau potable de la ville de Québec

- 513, rue Roussin; 1102, avenue du Lac-Saint-Charles
- Zone de protection de la prise d'eau dans la rivière Saint-Charles, en aval du lac
- Zone inondable réglementée
- 13 puits privés à proximité



HISTORIQUE

Une cour à casse à proximité de la rivière et d'un complexe de milieux humides d'intérêt pour la conservation

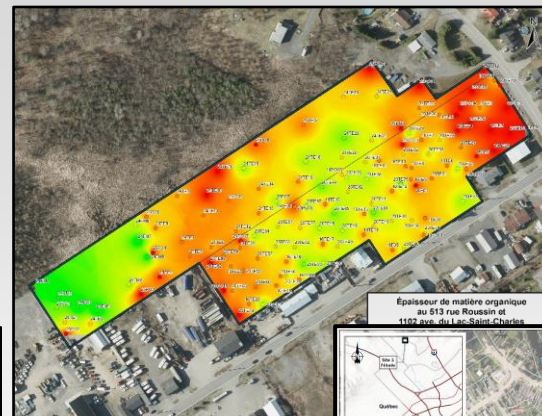
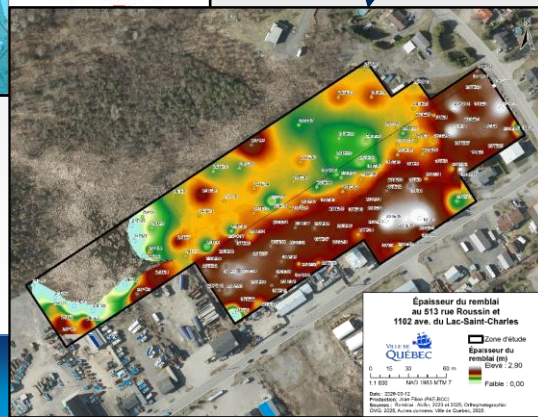
- **1975** : implantation d'une cour à casse
- **Entre 2012 et 2022** : caractérisations environnementales et suivi de la qualité de l'eau
- **Entre 2019 et 2024** : acquisition des lots par la Ville
- **2024** : décontamination et réhabilitation des sols
- **2025** : demande d'aide financière au gouvernement du Québec

CONTEXTE ACTUEL



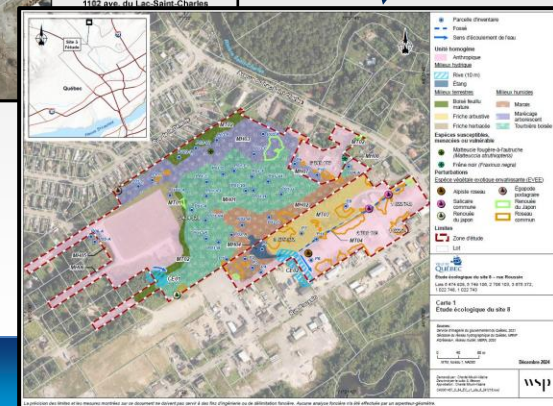
Zone inondable

Épaisseur de remblai



Matière organique sous remblai

Végétation environnante



RESTAURATION

- Retirer certaine zone de remblai pour gagner du volume en zone inondable
- Agrandir les milieux humides existants (étang, marais et marécage)
- Contrôler des plantes exotiques envahissantes (roseau commun)
- Gérer des sols sur place
- Innover et développer l'expertise : partenariat avec Canards Illimités Canada et Université Laval (projet RARE)
- Soutien financier de 3 M\$ du gouvernement du Québec (MELCCFP), sur un investissement total de 7 M\$, par le biais du Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État

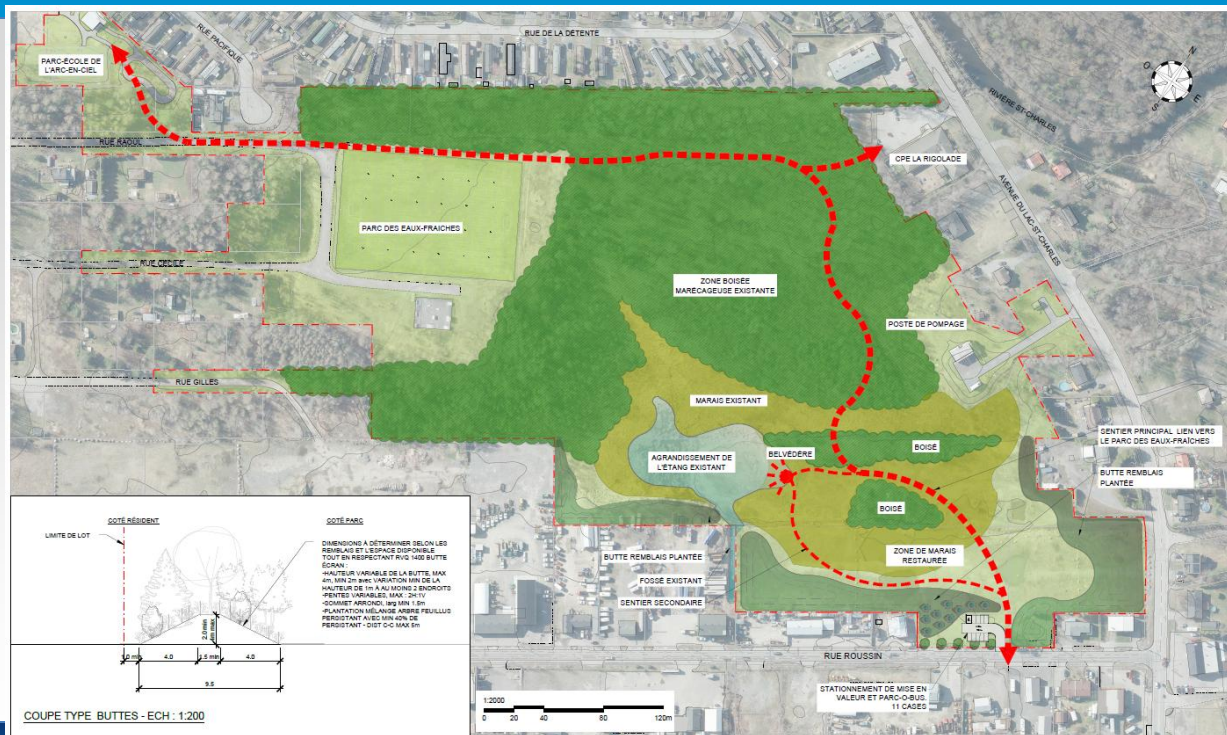
MISE EN VALEUR



- Passerelles sur pilotis et belvédère pour circuler sur les milieux humides (dès la phase 1)
- Réaménagement du stationnement du Parc-O-Bus pour créer un stationnement partagé (utilisateurs et utilisatrices du RTC et citoyennes et citoyens de la Ville pour l'accès au parc naturel).
- Connexion avec les milieux de vie riverains (phase 2)
- Élévation de buttes en arrière-cours

MISE EN VALEUR

Concept préliminaire d'aménagement

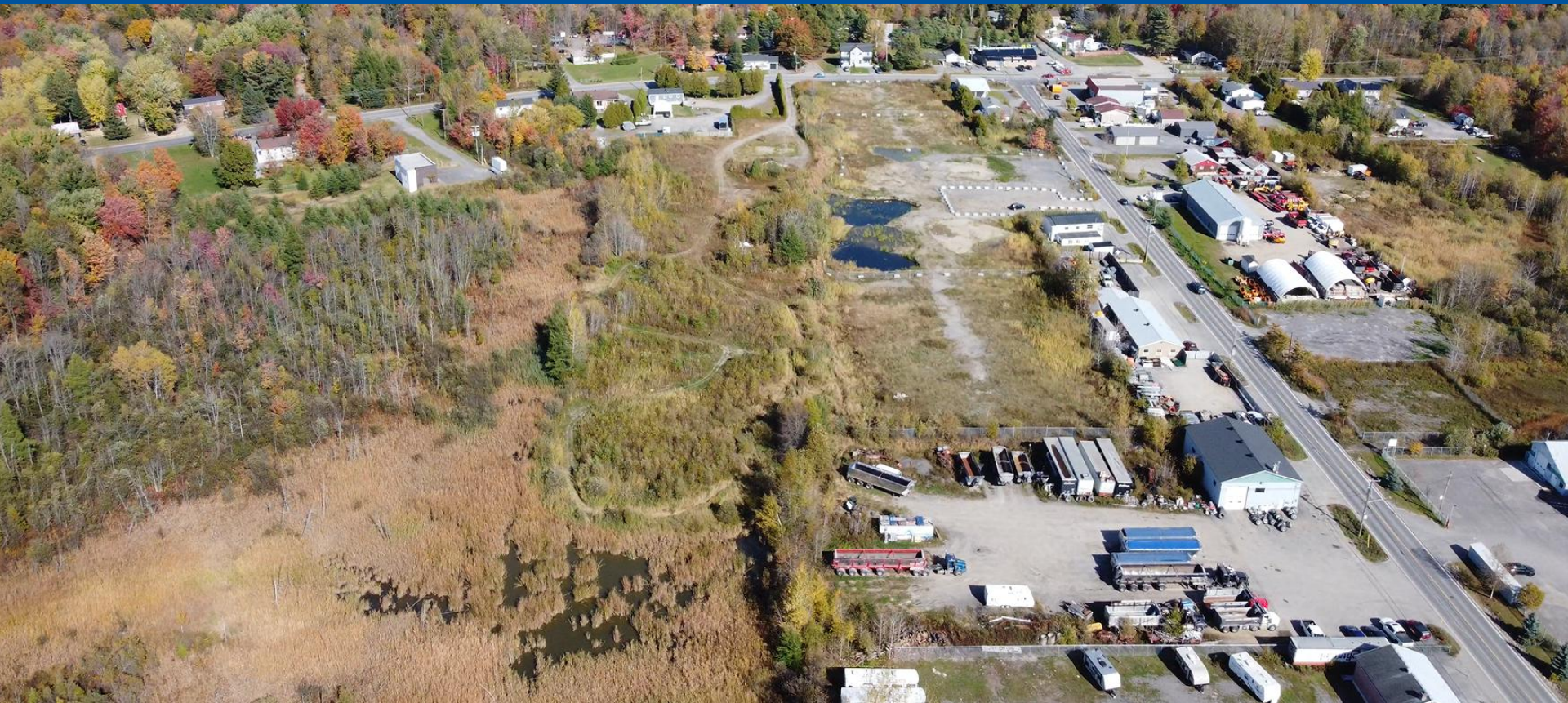


TERRAIN DE LA RUE ROUSSIN
Plan concept d'aménagement préliminaire

PROCHAINES ÉTAPES

- **Printemps 2026** : production des plans et devis
- **Été 2026** : appel d'offres public pour la réalisation des travaux
- **Automne 2026** : début des travaux de restauration
- **Printemps 2027** : fin des travaux de restauration
- **2027 – 2028** : travaux de mise en valeur et accès au public

**MERCI DE VOTRE ATTENTION.
PLACE AUX ATELIERS D'ÉCHANGES!**



CONSIGNES POUR LA PÉRIODE D'ÉCHANGES

- **Circulation libre**
- **Durée de 60 minutes**
- **Retour en plénière vers 20 h 45**
- **Échanges respectueux et esprit de collaboration**

CINQ KIOSQUES

- **Orientation 1. Aménager durablement les infrastructures d'accès et encadrer l'achalandage**
 - Avec Guillaume Bourget
- **Orientation 2. Éduquer et sensibiliser les usagères et les usagers aux privilèges associés à un usage récréatif dans un bassin versant de prise d'eau potable. :**
 - Avec Isabelle Gratton
- **Orientation 3. Mettre en place des mesures de protection des zones sensibles et Orientation 4. Devenir une communauté apprenante.**
 - Avec Anne-Marie Cantin et Maxime Thibeault
- **Réaménagements extérieurs au centre écologique Léopold-E.-Beaulieu**
 - Avec Marie-Christine Hallé
- **Restauration de milieux humides sur le site de l'ancienne cour à casse du 513, rue Roussin**
 - Avec Jean Filion